

Conducteur de matériel de collecte ou de nettoyage ou assainissement

RNCP20257 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	343t
Code(s) ROME	N4105, K2303
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	29/11/2019

Certificateur(s)

GIP FCIP - CAFOC de Toulouse

<http://www.greta.ac-toulouse.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le conducteur de matériel de collecte, de nettoyage ou assainissement est un professionnel qui travaille dans un environnement difficile, généralement pour des collectivités territoriales ou dans une société prestataire de services. Il possède le permis poids lourd et a une qualification particulière concernant les déchets quels qu'ils soient, mais également le nettoyage (balayeuse, laveuse poids lourd...) ainsi que les opérations d'assainissement (réseau des collectivités, des industriels voire des particuliers)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

Prépare son intervention selon les instructions de son responsable hiérarchique et les procédures en vigueur (procédures réglementaires et internes à l'entreprise). Cette préparation consiste à analyser l'opération à effectuer, contrôler l'état de fonctionnement du véhicule avant le départ et expliquer aux équipiers éventuels les consignes de sécurité spécifiques à l'entreprise.

- Conduit un véhicule poids lourd en adoptant les principes de l'éco conduite.

Le conducteur construit sa tournée ou son itinéraire ; il devra gérer les situations inattendues, mettre en place une stratégie et sécuriser les personnes, l'environnement et le matériel. Il doit surveiller son véhicule et prévenir voire résoudre une panne éventuelle.

- Réalise son intervention avec des matériels et outils spécifiques aux prestations (collecte ou nettoyage ou assainissement) et selon les procédures en vigueur. Le conducteur réalise, sécurise le service enlèvement, nettoyage ou assainissement. Il signale les anomalies et déclenche éventuellement la procédure de déclassement. Il informe, explique et conseille les usagers.
- Réalise les opérations de contrôle, d'entretien du véhicule et de « reporting » à la fin de son intervention

Le conducteur assure et organise le lavage du véhicule. Il contrôle celui-ci en fin d'intervention et signale les anomalies. Il renseigne les documents obligatoires.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprises privées spécialisées dans les « services à l'environnement » en activité principale ou accessoire,

collectivités territoriales, entreprises de transports spécialisées dans le transport de déchets industriels, compagnie des eaux (pour la fonction assainissement), sociétés du secteur des travaux publics (pour la fonction nettoyage), entreprises de traitement de produits chimiques (pour la fonction collecte).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Conducteur de matériel de collecte de déchets ménagers ou de déchets industriels
- Conducteur de matériel de nettoyage
- Conducteur de matériel d'assainissement
- Chauffeur poids lourd spécialisé dans la collecte de déchets industriels

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- Etre titulaire du permis de conduire Poids Lourd (permis C)
- Formation initiale minimale obligatoire (FIMO) recyclée tous les ans par la formation continue obligatoire (FCO)
- Certificat de formation pour le transport de marchandises dangereuses (formation obligatoire au titre de l'ADR, accord européen relatif au transport de marchandises dangereuses par route,dit ADR) dans le cas où le conducteur doit assurer des prestations de collecte et de transport de déchets dangereux
- CACES : certificat d'aptitude à la conduite en sécurité, recommandation R 390 en fonction du type de collecte
- Sauveteur secouriste du travail (SST) recommandé

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Conditions de travail contraignantes, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	1 659 €
Familles professionnelles (FAP)	J3X42 — Conducteurs et livreurs sur courte distance (hors distribution de documents) · tension 3/5 (Modérée) T4X62 — Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	29 680
Jugés difficiles à recruter	35 %
Emplois saisonniers	26 %
Familles professionnelles (FAP)	J3X42 — Conducteurs et livreurs sur courte distance (hors distribution de documents) T4X62 — Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est présidé par un professionnel en activité.

Il est composé à parts égales de :

- tuteurs en entreprise et formateurs intervenant en formation
- professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et salariés après consultation des organisations représentatives
- hommes et femmes

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le jury est présidé par un professionnel en activité.

Il est composé à parts égales de :

- tuteurs en entreprise et formateurs intervenant en formation
- professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et salariés après consultation des organisations représentatives
- hommes et femmes

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 29/11/2019

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP7405

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP30666

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

http://www.reseau-greta.ac-toulouse.fr/web/greta_academique/443-creation-de-certifications-academiques-et-de-titres.php

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/20257/>